

Observation n°67

Déposé le 20 Juillet 2022

Par BLIN Jean

Une part de ma famille est originaire de l'Aveyron (Cransac, Aubin) et je me rends souvent visiter des parents en Aveyron habitant Sévérac d'Aveyron plus à l'est du département. J'apprends il y a peu le projet éolien de Verrières.

Cinq machines tournantes de 180 m de haut, ça se voit de partout, la municipalité de Verrières fait les choix : pour elle d'encaisser du fric et pour ses voisins proches et éloignées d'avoir les inconvénients particulièrement leurs paysages massacrés de partout. Des éoliennes à proximité d'un Grand Site de France comme les Gorges du Tarn-Gorges de la Jonte, c'est risquer de perdre le label Grand Site de France lors de la révision des 6 ans par le Ministère.

L'Aveyron à l'est de l'Occitanie est un territoire de biodiversité (avifaune, chiroptères) et un des 2 grands lieux sur le passage des migrations bisannuelles Afrique-Europe. Y implanter des éoliennes de 180 mètres c'est se donner un permis de tuer rapaces locaux, migrants, chauves-souris, la plupart protégés car menacés de disparition.

A quoi sert une énergie éolienne tributaire de la fantaisie et de l'intermittence du vent, indisponible parfois quand la demande électrique est forte mais abondante quand nous n'en avons pas besoin, difficile donc à réguler par EDF qui doit délivrer un courant stable de 230 volts et 50 hertz sur toute la France ? D'autant que éolienne + tranchées des câblages + poteaux et lignes aériennes = artificialiser des terres naturelles ou cultivées.

Et enfin, qu'est-ce que la compagnie intercommunale d'électricité de Grenoble, qui doit produire l'électricité pour les habitants de Grenoble et alentour en Isère vient faire en Aveyron ? N'y a-t-il pas de nouveaux besoins d'énergie à Grenoble et en Isère auxquels GEG ENR Grenoble doit répondre par de nouveaux projets électriques isérois ? Que fait le maire écologiste de Grenoble qui, avec l'intercommunalité dispose de la majorité au conseil d'administration de la SEM GEG ENR Grenoble, pour orienter sa Société d'Economie Mixte vers des projets locaux ? Ne sait-t-il pas ou n'a-t-il pas compris qu'on ne peut pas trier l'électricité reliée au réseau EDF entre électricité "verte" ou "décarbonée" comme l'hydraulique, l'éolien, le nucléaire, le solaire et électricité "carbonée et fossile" comme centrales au fuel, au charbon et surtout les centrales au gaz complément indispensable à la compensation de l'intermittence éolienne ?
